

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 12

Artikel: Pour petits et grands
Autor: Rambert, Eugène / Nadaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que vous arrive-t-il donc, ma bonne Sabine, vous avez l'air toute moindre ?

La petite vieille se tut un instant ; puis, tirant de sa poche un mouchoir violet à gros carreaux et essuyant une furtive larme, elle se mit à parler avec volubilité, élevant la voix, comme si elle eût voulu être entendue de quelqu'un dans la maison silencieuse, aux volets mi-clos.

— J'ai bouclé ma malle, je m'en vas ce soir... Lui n'a pas même essayé de me retenir, et c'est ce qui me fait le plus de peine... Mais, les hommes et la reconnaissance, c'est deux, à ce qu'il paraît... Et dire que depuis dix ans que la maîtresse est morte, c'est moi qui ai veillé à tout, travaillant pour deux, soignant la maison, la vigne et le plantage, sans jamais prendre une heure de congé, sans réclamer un sou en sus de mes quinze francs par mois !... Je ne dis pas ça pour me vanter, mais parce que cela est.

— Mais qu'est-ce donc, ma pauvre Sabine, qui vous fait quitter les Terres-Rouges ?

— Une cochonnerie !... Ah ! jour de ma vie, les hommes... les hommes !... Vous savez pourtant s'il a jamais eu à se plaindre de moi, si les repas étaient prêts à l'heure et si sa garde-robe était en ordre ! Bien qu'il soit veuf, vous n'en voyez pas de mieux tenu dans le village. Jamais une déchirure à sa culotte ni à son broussetout, et les boutons de ses chemises toujours au grand complet... Mais ce n'est pas tout : c'est moi qui tenais ses comptes, qui recevais son argent et qui notais ses dépenses... L'année de l'Exposition, quand il se désolait à cause de ses vignes grêlées et qu'il parlait de vendre tout pour une bouchée de pain et d'émigrer dans les Amériques, c'est encore sa vieille Sabine qui lui parla raison et qui trouva le moyen de payer les intérêts des emprunts sans diminuer le bien et sans se laisser prendre dans les griffes des banquiers et des procureurs.

— Il aurait eu une bonne femme en vous, votre maître... Est-ce qu'il ne vous a jamais proposé de prendre la place de la première ? Vous pouvez bien nous dire cela, Sabine, personne n'en saura rien.

— Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui me suis mise en avant... S'il avait parlé de la chose, je crois que je n'aurais pas dit non. Mais, comme il n'ouvrait pas la bouche, je n'y pensais plus et je continuais à faire ma besogne, en gardant mon rang, comme il convient... Aujourd'hui, il est trop tard ; après ce que j'ai découvert ce matin, il ne peut plus être question de mariage entre nous.

— Qu'avez-vous donc découvert ?

— Une horreur, que je vous dis... Vous connaissez la Toinette, cette jeune Savoyarde qui était chez nous aux effeuilles et aux dernières vendanges... Elle m'a toujours déplu, cette bouèbe-là, avec ses yeux comme des braises... Hier, elle est venue trouver le maître ; il paraît que je ne suis plus bonne à rien... Mais je me méfiais depuis longtemps de quelque chose... Alors, j'ai voulu en avoir la cœur net et, cette nuit, quand toutes les lumières ont été éteintes, j'ai rempli de cendres mon chauffe-pied et je les ai semées sur les marches de l'escalier qui mène à la chambre de cette péronnelle... Au petit jour, levée la première, comme d'habitude, je suis allé voir la cendre : elle portait la marque d'un pied de quelqu'un qui s'était défilé de ses souliers, pour ne pas faire de bruit, et n'avait gardé que ses chaussettes, des chaussettes entées au bout et au talon, que mes aiguilles à tricoter connaissent bien... Voilà ce que j'ai vu, et voilà ce qui fait qu'à partir d'aujourd'hui la vieille Sabine ne veut plus être la servante du vigneron des Terres-Rouges... Tzaravoute d'homme, va !

V. F.

A la faire de Maudon.

Son zu, dou de tsi no, à la derraire faire de Maudon, et como l'avan fé onna bouna paise, ma fai l'an tan quartetta, on verre decé on verre delé — vo sédé, on a tant d'amis — que quand lé vegnu lo né, pas question de retorna à l'oto, l'a failu resta à Maudon. L'aubergistre lé fa eintra dein onna granta tsambra yo lé qué lai avai on lli po tsacon. L'étiou dié que dai tienson, ma brelantsivan pas pou, et quand l'aubergistre l'a zu cliou la porta, cé que l'avai lo craisu ne va te pas se ribliia au mu, et vouaite quié mè dzein à novion po sé cutsi. L'avion biau tsanta :

De bin bairé n'ya pas tant de mau,
Porvu qu'on satsé retrova l'oto.

L'avan on rudo mau à trova lé lli et à se beta dézo lo levé Toparai l'on pu lai sé einfata, ma adon lai avai onco oquié que nallavé pas.

— Ecuta vai, Samouiet, l'ein à yon qué di à l'otro.

— Que vau-tou, Jean-Louis, qué te qué lai ya ?

— Lai ya que lai ya dza on gailla dein mon lli.

— Meinlevai se ne l'ein a pas yon dein lo min assebin.

— Qué fau-te féré ?

— Lé fau beta frou prau su. Hardi !

Et adan lé dzein que l'étiou pé lo corredor, ouïon dai crezenaie, dai rebenaie, on tredon, onna chette d'infé, que son vite vegnu véré cin quié lai avai.

L'étaï mè dou co que se ringavan et se rebatavan su lo plliantsi. S'étiou cutsi de couta, yon à la tita, l'autro ai pi, dein lo mimo lli !

D.

Oh ! la la ! — Hier je vais acheter une pipe chez mon marchand de tabac.

— Qu'avez-vous de mieux ? lui demandai-je.

— Tenez, me fait-il, voici une pipe de caractère.

— Une pipe de caractère ? Et comment cela ?

— Mais, oui, c'est de la *bruyère*.

Allumettes et tabacs.

On a beaucoup crié contre l'allumette fédérale, et le monopole du tabac, sur lequel le fisc insatiable fonde une de ses dernières espérances, ne paraît être très goûté de notre peuple. Voici, à ce propos, une intéressante statistique française.

La vente des 38 milliards d'allumettes livrées l'an dernier a procuré un bénéfice de 23,713,247 francs.

Les recettes du monopole des tabacs se sont élevées à 415 millions, qui ont laissé un bénéfice net de 332 millions et demi. Il a été vendu 2,623,253 kilos de cigares, 1,846,407 de cigarettes, 27,873,622 de scaferlatis, 1,084,633 de carottes et 4,854,839 de poudre à priser. Le taux moyen de la consommation individuelle du tabac a été de 980 grammes, représentant une dépense d'environ 11 francs. Le Parisien fume, prise ou chique pour 19 fr. 26 par an.

Pour petits et grands.

MM. Louis Dupraz et Emile Bonjour, les auteurs du *Livre de lecture* pour les classes supérieures des écoles primaires, viennent de publier un second ouvrage de ce genre¹ destiné, celui-ci, aux écoliers du degré moyen. Comme le précédent, ce nouveau recueil est charmant de variété et de fraîcheur. Lorsque les heureux bambins à l'intention desquels il a été composé seront devenus grands, ils ne pourront s'en remémorer les jolies histoires

¹ *Livre de lecture* à l'usage des écoles primaires, degré intermédiaire, par Louis DUPRAZ et Emile BONJOUR. — Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. — Lausanne, Lucien Vincent, imprimeur-éditeur.

sans avoir une pensée de reconnaissance pour ceux qui ont mis tant de soin à ouvrir leur esprit aux belles-lettres, à l'histoire et aux sciences.

Nous empruntons au livre de MM. Dupraz et Bonjour les morceaux suivants :

La fontaine de Gryon.

La merveille de Gryon est le bassin de la grande fontaine. Et, en effet, si l'on prend la peine d'y réfléchir, on trouvera que ce n'est pas chose si simple qu'un bassin pareil à cette hauteur. Il est d'un seul bloc, en marbre, et ne mesure pas moins de vingt et quelques pieds de longueur, et la largeur en proportion. Les connaisseurs devineront tout de suite d'où il vient. C'est du marbre de Saint-Triphon. Mais ce qui est moins facile à comprendre, c'est la manière dont il a pu faire le voyage de St-Triphon à Gryon. Par la route nouvelle, ce serait chose aisée. Une dizaine de bons chevaux suffirait. Mais le bassin est plus vieux que la route, et dans le temps où il a été hissé à Gryon, il n'existait que l'ancien chemin pierreux, raboteux, aux contours subits, moins un chemin qu'un couloir, et dont les piétons se servent encore aujourd'hui pour abrégier. De robustes chevaux montagnards pourraient, à la rigueur, tirer par ce casse-cou un chariot à deux roues ; mais comment y faire manœuvrer un attelage à plusieurs chevaux ! On s'y prit différemment. Tous les hommes valides descendirent à la rencontre du bassin communal et vinrent s'y atteler au bas de la pente.

C'était en hiver, la neige était dure et, dans les endroits les plus favorables, on pouvait le faire glisser ; ailleurs, on le faisait cheminer sur des rouleaux. En les voyant passer, le directeur des salines paria sa tête qu'ils n'arriveraient jamais ; mais l'honneur était engagé, et les gens de Gryon ont forte poigne. Le soir du premier jour, ils avaient fait à peu près le tiers du chemin ; ils continuèrent à travailler toute la nuit, puis tout le lendemain. Le soir du second jour, ils avaient dépassé le village des Poses, et il ne restait qu'une dernière rampe ; mais tout le monde était à bout de forces et les travailleurs allaient prendre le chemin du logis, laissant le monstre dormir à la belle étoile, lorsqu'on vit accourir toutes les femmes de Gryon, enflammées d'une sainte ardeur. Elles s'attelèrent, et minuit n'avait pas encore sonné à l'église paroissiale, que le bassin était en place et qu'on dansait autour une danse triomphale.

EUGÈNE RAMBERT.

Les souliers de Voltaire.

Voltaire avait à son service un brave garçon, fidèle, mais paresseux. « Joseph, lui dit un jour son maître, apporte-moi mes souliers ». Joseph arrive tout essouffé, et Voltaire remarque avec étonnement que ses souliers portaient encore la trace de sa sortie de la veille. « Tu as oublié de broser mes souliers, ce matin ? — Non, monsieur, réplique Joseph, mais les rues sont pleines de boue, et dans deux heures vos souliers seront aussi sales qu'à présent ». Voltaire sourit, se chausse et s'en va sans répondre. Mais Joseph court après lui : « Monsieur, dit-il, et la clef ? — La clef ? — Oui, la clef du buffet pour déjeuner. — Mon ami, à quoi bon déjeuner ? Deux heures après, tu auras aussi faim qu'à présent ». Depuis lors, Joseph cira chaque jour les souliers de son maître.

Le château et la chaumière.

Le seigneur de cette terre
Habite un manoir altier,
Et Nicolas, son fermier,
Niche dans une chaumière.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.

Le manoir est fait de pierre,
La cabane est de cailloux ;
Mais le château, voyez-vous,
Porte envie à la chaumière.

Le seigneur n'a rien à faire,
Nicolas fait tout ici.
Le château jalouse aussi
Le travail de la chaumière.

Le château fait grande chère ;
Mais quand il peut s'échapper,
Le seigneur s'en vient happer
Les crêpes de la chaumière.

Quelquefois, la nuit entière,
On danse au château ;
Mais le soir, sur l'escabeau,
Comme on rit à la chaumière !

Le seigneur ne dort plus guère ;
Il a souvent des ennuis ;
Mais il voit, toutes les nuits,
Comme on dort à la chaumière.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.

NADAUD.

On parlera de sa gloire...

La célébration prochaine du centenaire fait parler beaucoup des hommes à qui notre canton doit son indépendance. Au nombre de ceux-ci, est Napoléon, dont l'intervention, on le sait, nous fut des plus favorables.

Le prestige du « petit caporal » n'est pas près de s'éteindre et les Vaudois, en dépit de leurs sincères sentiments républicains, n'y sont point insensibles. Ainsi, dans notre musée cantonal, est une vitrine qui a toujours grand succès ; elle contient plusieurs objets ayant appartenu à Napoléon et qui, à sa mort, avaient été donnés, comme souvenir, à son valet de chambre, M. Noverraz, de Lausanne. M. Noverraz, on s'en souvient, avait accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Puis, lorsque le gouvernement de Louis-Philippe décida que les cendres de l'empereur seraient ramenées en France, Noverraz fut officiellement invité à monter à bord de la *Belle-Poule* et à se joindre à la suite du prince de Joinville.

On se disputa longtemps, on se dispute encore les moindres reliques de Napoléon. Les « redingotes grises », les « tabatières », les « petits chapeaux » sont légion. Tous ne sont pas authentiques, comme bien l'on pense.

M. Germain Bapst, dont on connaît la grande érudition, a donné quelque part la liste des chapeaux de Napoléon I^{er}, qui existent encore.

Mme Claitte en possède un. Son grand-père Giraud l'a ramassé à Marengo. Bonaparte, dans un moment critique, se jette tout d'un coup au galop, le vent emporte son chapeau, il ne s'en inquiète et continue. Giraud saute à bas de son cheval et ramasse le couvre-chef du général.

Il y a un autre chapeau au musée d'artillerie et d'autres encore chez M. Morel, à Reims, chez M. Armand-Dumaresq, au Musée de Gotha, chez le prince Victor et chez M. Ponard, négociant, à Lyon.

Le dernier chapeau est celui porté par Napoléon dans les célèbres journées des 7, 8 et 9 février 1807 (bataille d'Eylau), il est caché au public.

Derrière le tombeau de l'empereur, sous cette voûte superbe qui continue, avec la crypte découverte, le plus beau et le plus émotionnant des monuments, se trouve une petite crypte où l'on ne pénètre qu'avec le gouverneur des Invalides.

Là, à la lueur d'un fallot porté par un invalide, on peut voir une grande statue de Napoléon et un reliquaire à jour dans lequel sont conservés l'épée d'Austerlitz, le chapeau d'Eylau, plusieurs croix de la Légion d'honneur.

À la paix qui suivit la bataille d'Eylau (1807), Gros fut chargé de faire le tableau représentant Napoléon sur le champ de bataille. Pour que Napoléon fût exactement représenté, Duroc reçut l'ordre de lui remettre le chapeau que l'empereur portait à Eylau.

Gros garda le chapeau, et lorsqu'il mourut, en 1835, on le trouva, sous un globe, embouché sur manchon de bois destiné à en empêcher la déformation.

À la vente qui fut faite de la collection du baron Gros, le chapeau fut adjugé, pour la somme de 2,047 fr. 50 au docteur Delacroix. Celui-ci, lors du retour des cendres, fit cadeau du chapeau d'Eylau au roi Louis-Philippe, qui, à son tour, ordonna qu'il fût déposé, le jour du retour des cendres, par l'un de ses fils, sur le cercueil ; depuis, il est resté à côté du tombeau.

Mauvaise nouvelle. — Un batelier sonne l'autre jour à la porte de Mme :

— Pardon, excuse, madame, est-ce vous qui êtes la veuve ?

— Je m'appelle bien Mme, mais je ne suis pas veuve.

— Ah!... vous croyez!... A combien pariez-vous?... Je viens justement vous dire que votre mari s'est noyé ce tantôt.

Lo lé est bin pe grand qu'on ne crâi. — Onna brava fenna dâo Pays d'Amont, qu'est z'ua lo premi iadzo per avau stâo teimps passâ, n'avâi jamais vu lo lé. L'autro dzo que le sè promenâvè su lo quîé d'Ouchy — vo sédè bin, lo quîé à monsu Charles Perrin — avoué son cousin et sa cousena, tsi quoui l'étâi ein vesita, le lào fâ :

— Te possiblio què d'igüe lài a portant dein cè lé!

— Oh! et pi n'est pas tot, lài repond lo cousin, te ne vâi què lo dessus.

L'oncle Abram cherchait dans l'almanach le tarif des dépêches.

— Alo, dis-voi, Henriette, peux-tu penser qu'y a pas, dans l'armana, le tarif du télégraphe!

— Mais, gros nia-niou, sais-tu pas que le télégraphe a été inventé après les armanas!

— Aah!... c'est vrai!

On vilho rance.

L'est tot parai 'na ruda maladi qu'd'être pingre! Kâ, quand on ein vai qu'ont prâo et que sè rognont su tot, mimameint su lo medzi, po poai avâi onco bin mè, oi ma fai, se cein ne fâ pas pe!

Se cliiâo rances ont fenna et einfants, va onco! L'est atant que troveront dè pllie pe fâ ; mâ cliiâo que n'ont ni frâs, ni pareints et que tot parai sè corzont pi mau la via po s'espargni onco mè ; à cliiâo z'ique dévètriont lào mettrè dâi tuteu, kâ, n'ya pas, quand sein vint que faut einfelâ lo gardabi dè sapin et modâ po lo royaume dâi derbons, on ne pâo pas preindre avoué sè sè z'ëtus et sè beliets, faut bo et bin lè laissi à dâi pareints que pejëtrè lè rupèront ein mein dè rein, ein sè foteint onco dè vo pè dessus lo martsî.

Lo vilho Frelon avâi età tota sa via pingre et rance qu'on dianstro ; l'avâi prâo bin âo sè-lâo et on sa tot pillein d'ëtus nâovo que gardâvè tsi li. 'na pas cein plliaci à la Banqua.

L'âoton passâ, l'a atrapâ 'na pédze que l'a d'obedzi dè restâ à la paille ; ma fai, l'avâi passâ lè houitanta et l'étâi assebin l'âdzo dè modâ.

Coumeint l'avâi oïu grevatâ 'na né dein sa garda roba, l'avâi z'u poaire qu'on ne l'âi robèyè sa mounia, assebin tagnâi son satset d'ëtus dein son lhi, dezo lo lévet ; dinse l'étâi frou dè cousins.

Lo maidzo que lo soignivè lài fâ on dzo : « Vaidès-vo, mon pouro onclio Frelon, vo n'ein âi perein po grantèin ; faut, à voutr'âdzo, vo préparâ à parti, kâ vo z'âi 'na maladi qu'on lài pâo rein, no z'autro maidzo ; assebin, vo fâiâ bin dè fèrè veni lo notèro po fèrè on bet dè testameint! »

Lo vilho, quand l'out cein, sè met à pliorâ dè radze, kâ cein lài cottâvè gros dè sè séparâ

dè sa renaille, pu sè revirè contre lo mouret et ein roilleint su son satson, le fâ :

— Adon! et t'è! te ne pâo don rein? **

Il n'y a qu'à presser le bouton. — Quelle influence peut avoir l'étincelle électrique sur le développement des plantes? Telle est la question que le docteur Lemstrom, de l'Université d'Helsingfors, a cherché à résoudre au moyen d'une série d'expériences intéressantes.

Il a semé, entr'autres, dans trois pots de fleurs ordinaires, quatre graines de blé, d'orge et de seigle, et relia au sol la terre contenue dans les pots par l'intermédiaire d'un conducteur de laiton. Il a installé une machine de Holz dont le réseau métallique était mis en communication alternativement avec le sol et avec les graines.

Pendant cinq heures, chaque jour, la machine d'électricité émettait un courant modéré, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. On constata, au bout de huit semaines, que la hauteur des plantes soumises au traitement électrique dépassait de 40 pour 100 celle des autres graines qu'il avait semées en même temps, comme témoins.

Pour certaines autres plantes, l'action du courant serait encore plus marquée.

La livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Souvenirs d'un slavophile, par Louis Leger. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Troisième partie). — Le popolino italien, par Henri Aubert. (Seconde et dernière partie). — Le naturaliste J.-H. Favre et son œuvre, par Aug. Glardon. (Troisième et dernière partie). — La Perse et les Persans de nos jours, par Michel Delines. (Troisième partie). — Simplon et Gothard, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique et politique. — Table des matières du tome XXIX.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :

Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La *Société Littéraire* a donné jeudi soir, au Kursaal, à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de sa fondation, une soirée très intéressante. Au programme, trois pièces de genre très différent, et qui ont été interprétées de façon remarquable. Pendant les entr'actes on applaudissait *La Castillane*.

THÉÂTRE — Demain, dimanche, *La Robe rouge*, de Brieux, de fort bon théâtre, qui fait penser. Il y aura certainement salle comble.

KURSAAL — Ne paraissant qu'une fois par semaine, nous ne pouvons signaler tous les débuts qui, chaque jour, figurent au programme de Bel-Air. Contentons-nous donc de constater le succès de notre théâtre de *Variétés*.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

<i>Causeries du Conteur</i> , 1 ^{re} série (2 ^{me} édition), recueil de morceaux patois et français (illustrés par Ralph)	2 —
<i>Causeries du Conteur</i> , 2 ^{me} série	2 —
Les deux séries (ensemble)	3 —
<i>Au bon vieux temps des diligences</i> , deux conférences par Louis Monnet	1 20
<i>Almanach du Conteur pour 1903</i> , avec collaboration de MM. H. Dufour, Alf. Ceresole, V. Favrat, Pierre d'Antan, C. T.**, A. Roulier, P. Pérret, H. Thuillard, C.-G. Margot, O. Chambaz, etc., <i>Gacotte</i> , de A. Giroud, prof., <i>Chanson vaudoise</i> , de E.-C. Thou, musique de C. M., prof., couverture dessinée par F. Rouge, peintre d'Aigle. Illustrations de MM. J. Tailles, Laverrière, E. Fivaz, Forestier, V. Rossat. Reproduction de nombreux morceaux français et patois de L. Monnet, L. Favrat, C.-C. Dénéreaz, L. Croisier, etc.	0 50
<i>La vilhè melice dâo canton de Vaud</i> , par C.-C. Dénéreaz	0 50
<i>Lo conto dau Craizu</i>	0 20
Exceptionnellement, encore quelques exemplaires de Favey et Grognoz , ou excursions de deux paysans vaudois à Paris, aux tirs fédéraux de Fribourg et Berne, à la Fête des vigneron, etc., par L. Monnet	2 50

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne, Imprimerie G. G. G. G. G.